

# FINANCEMENTS DESTINÉS AUX CHERCHEURS ET ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

Dorénavant les demandes de financement pour l'organisation d'une manifestation scientifique sont soumis à l'avis de la Commission Recherche (CR) deux fois par an.

## ► Conditions d'attribution et de financement

Les demandeurs sont instruits par la Commission Colloque créée à cet effet au sein de la CR. **À titre transitoire, la Commission financière tiendra ce rôle.**

Les demandes doivent parvenir à Mme [Julia Abenia Diarra](#), assistante administrative au service des études, **le 15 janvier pour la première session et le 15 mai pour la seconde session, délais de dépôt de dossier.**

Les projets retenus et les montants alloués seront votés par la CR.

L'attribution de la Commission Recherche ne peut être accordée qu'en compétence d'au moins une autre Commission (Unité de recherche de rattachement, UFR, département représentant la discipline, autres unités de rattachement ou organismes extérieurs).

Quel que soit la décision de la CR, un mail sera envoyé au demandeur. Si une subvention est accordée, les crédits seront transférés vers la ligne "Colloque" de l'unité de recherche concernée.

## ► Document à fournir

Un document argumentaire scientifique (1 page maximum)

[Le dossier doit être présenté et signé par le demandeur et par le directeur de l'unité de recherche de rattachement](#)

Le programme prévisionnel de la manifestation scientifique

La liste des participants (noms et statuts)

Une attestation de participation financière des composantes et organismes que l'unité de recherche de rattachement, le cas échéant

Mis à jour le 18 décembre 2018

## ► Organisation administrative

Responsable de l'ED DSP

[Mme CHAMPEIL-DESPLATS  
Mme HARD](#)

Responsable administrative

[Mme Corinne THIAN](#)

Simone Veil (F) - Bureau 511  
01 42 96 58 84

Horaires d'ouvertures au public

10.00 & 14.00 - 17.00

Service  
DRE

Mardi & Vendredi après-midi  
Mercredi matin

## ► Organisation administrative

s de l'ED :  
[e CHAMPEIL-DESPLATS](#)  
[HARD](#)

able administrative :  
[brielle THIAN](#)

F - Bureau 511  
58.84

**d'ouverture au public :**  
00 & 14.00 - 17.00

**URE**  
Mardi & Vendredi après-midi

Mercredi matin

**Le secrétariat de l'ED 141 sera fermé du 22 juillet au 01 septembre 2019.**

[Politique scientifique de l'EDDSP](#)

## ► Plan du site

[Cliquez ici pour consulter le plan du site de l'Ecole Doctorale DSP](#)

[nterre.fr/financements-destines-aux-chercheurs-et-enseignants-chercheurs-884263.kjsp?RH=](#)